

Paris, le 2 juin 2017

M. Emmanuel Macron

Palais de l'Élysée

55 Rue du Faubourg Saint-Honoré,

75008 Paris

Lettre ouverte à l'attention de : M. Emmanuel Macron, Président de la République française

Objet : Politique française et qualité des processus électoraux en Afrique

Monsieur le Président de la République française,

Depuis 2009, le Collectif de Solidarité avec les Luttes Sociales et Politiques en Afrique, à Paris, soutient la démocratisation de l'Afrique au travers du renforcement de la qualité des processus électoraux. Les deux dernières années, 2015 et 2016, ont été très chargées avec 45 élections sur 2 ans sur 54 pays, 25 présidentielles et 20 législatives¹. Elles, ont mis en exergue, dans l'actualité internationale, les élections en Afrique et les difficultés de certains pays.

Depuis cinq ans, l'Élysée n'a pas pris en considération la qualité des processus électoraux en Afrique, alors que des recommandations lui avaient été transmises en ce sens². Pendant les cinq années à venir, des processus électoraux seront de nouveau détournés, de manière parfaitement prévisible³. Au pire vingt-sept ans après le lancement continental du multipartisme, le blocage du processus de démocratisation continental depuis 2005, pourrait aboutir à la transformation d'une partie des régimes concernés en 'dictatures de parti politique'⁴.

Par cette lettre, le Collectif de Solidarité avec les Luttes Sociales et Politiques en Afrique propose à la nouvelle Présidence française d'abandonner définitivement l'inertie et les faux-semblants, utilisés face à certains chefs d'Etat, et d'engager la politique française dans le sens d'un soutien sans ambiguïté à la démocratisation des Etats africains, en prenant en compte la qualité des processus électoraux.

L'année 2016, a été particulièrement dure pour la démocratie : des présidentielles contestées se sont succédées dans sept pays, où des présidents jamais démocratiquement élus, ou leurs familles, accumulaient 3, 4 ou 5 mandats, en Ouganda, au Congo Brazzaville, à Djibouti, au Tchad, en Guinée Equatoriale, au Gabon, en Gambie.

Fin 2016, si le chef d'Etat sortant en Gambie, Yahya Jammeh, n'a pas réussi à s'imposer par la force, cela n'a pas été le cas, lors de quatre inversions de résultats à la compilation et à la publication des résultats, au Congo Brazzaville, à Djibouti, au Tchad, et au Gabon⁵. A Djibouti, un massacre a eu lieu en amont du scrutin. Au Congo Brazzaville et au Gabon, des massacres ont été commis par les forces armées après la publication de faux résultats. Au Congo Brazzaville, un conflit dans le Pool a suivi, générant de nouvelles victimes⁶. En Ouganda et en Guinée Equatoriale, les processus électoraux ont été détournés en amont du scrutin comme dans une majorité de cas d'élections présidentielles en pays non-démocratiques en Afrique depuis 1990⁷. Les cercles vicieux entre fraudes, répressions et faux dialogues perdurent.

¹ Avec 2 présidents élus par un parlement, Synthèse agenda des élections en Afrique 54 pays 2015-2016 :

<https://regardexcentrique.files.wordpress.com/2012/08/160313syntheseagendaelectionsafrique2015-2016limitationnombremandats.pdf>

² <https://electionsafrique.wordpress.com/a-propos/>

³ Cf Annexe : Prévision des élections en Afrique entre 2017 et 2022.

⁴ Dictature organisée autour d'un parti politique avec alternances de leaders, sur le modèle de l'Éthiopie, de la Tanzanie et du Mozambique, différente d'une dictature autour d'un leader et d'un clan. Le risque est actuellement important en Angola.

⁵ Régis Marzin 27.4.17, <https://regardexcentrique.wordpress.com/2017/04/27/2016-annee-des-coups-detat-electoraux-en-afrique-et-democratisation-de-lafrrique-depuis-1990/>

⁶ Florence Merice, RFI, 25.5.17, <http://www.rfi.fr/emission/20170525-congo-brazzaville-pool-crise-enlise-humanitaire-deplaces-fidh>

⁷ Régis Marzin 27.4.17, <https://regardexcentrique.wordpress.com/2017/04/27/2016-annee-des-coups-detat-electoraux-en-afrique-et-democratisation-de-lafrrique-depuis-1990/>

La crise électorale qui persiste au Gabon a mis en évidence le rôle des acteurs internationaux : l'Union européenne (Ue) a été témoin au travers de sa Mission d'observation électorale, et le président de l'Union africaine (Ua) en 2016, Idriss Déby, a été identifié comme complice principal de la Cour constitutionnelle dans l'inversion du résultat⁸. Sans concertation avec l'Ue, sous l'influence de Manuel Valls, Jean-Marc Ayrault a fini par accepter l'inversion du résultat, en se justifiant par un renvoi vers les législatives, alors que la grande majorité des Gabonais attendaient que leur vote soit reconnu⁹. Suite au silence du gouvernement français sur le massacre de la Garde Républicaine du 31 août 2016, cette approche a été assimilée à un soutien à Ali Bongo dans la continuité de celui de 2009¹⁰, alors que, d'un autre côté, l'Ue se battait, elle, contre la récupération et l'instrumentalisation de ses Missions d'observation électorale et invitait le « gouvernement gabonais à s'engager dans un dialogue politique intensifié avec l'UE, dans le respect de l'accord de Cotonou »¹¹. La position de l'ancien gouvernement français a affaibli la position européenne, sur l'accord de Cotonou, sur les Missions d'observation électorale, et sur l'approche globale, globale par rapport à chaque crise, mais aussi par rapport à l'ensemble des activités européennes sur le continent africain.

Lors du mandat de François Hollande, un décalage entre la Présidence française et le Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE) de l'Ue est apparu. François Hollande ne reprenait pas l'approche globale selon la conception européenne actuelle, quand il supprimait de ses discours la partie « démocratie et Etat de droit », quand il concevait les actions politiques en faveur de la démocratie uniquement comme des suites d'actions militaires en gestion de crise, ou quand il n'envisageait correctement l'approche globale qu'en cas de suite de guerre et d'Etat failli. La qualité d'une politique supranationale concernant l'Afrique se juge dans la capacité à équilibrer et associer les pôles 'Démocratie et Etat de droit', 'Paix et sécurité', 'Economie et développement', qui nécessite, en période de focalisation sur la lutte contre le terrorisme, d'encadrer correctement l'approche militaire, pour que des dirigeants non-démocratiques ne profitent pas des négociations militaires.

Au Gabon, la communauté internationale a une part de responsabilité dans le pourrissement pour avoir poussé Jean Ping à recourir à la dite Cour constitutionnelle puis l'avoir ensuite abandonné après la manipulation d'Idriss Déby et de cette cour constitutionnelle. En n'exigeant pas, au-delà de l'exercice de la Cour constitutionnelle, une vérification réelle des procès-verbaux des bureaux de vote, la communauté internationale, réunie lors de l'Assemblée générale de l'Onu du 20 au 26 septembre 2016¹², est entrée dans une fausse légalité adossée à une absence d'Etat de droit. Le résultat de l'examen préliminaire de la Cour pénale internationale (CPI) est maintenant attendu¹³. Si les autorités gabonaises persistent à refuser de répondre à l'invitation de l'Ue au dialogue politique approfondi prévu par l'article 8 de l'accord de Cotonou, un processus de consultation au titre de l'article 96 pourrait être lancé et aller, conformément à la résolution du Parlement européen du 2 février 2017¹⁴, vers des « des sanctions ciblées aux responsables des violences post-électorales, des abus des droits de l'homme et du sabotage du processus démocratique dans le pays ».

La communauté internationale a appris à empêcher les coups d'Etat militaires. Intégrant la Responsabilité de protéger les populations, intervenant au démarrage des crises, elle arrive à limiter la gravité des conflits armés et la hauteur des bilans des victimes de crises. Cependant, elle n'a pas expérimenté correctement la prévention dissuasive des inversions de résultats électoraux, qui génèrent pourtant de nombreuses victimes. Actuellement, le nombre de massacres d'Etat dans des conflits électoraux augmente sans que la communauté internationale n'ait mis en place des mécanismes de prévention et de dissuasion adaptés. Les victimes signalent l'entrée d'un pays dans un cercle vicieux d'impunité, de répression, et d'élection fraudée qui garantit l'impunité. Les processus de démocratisation se figent de nombreuses années faute d'interventions suffisamment tôt. La communauté internationale est facilement neutralisée et accusée d'ingérence par des pouvoirs sans légitimité.

Le 12 avril 2016, dans le Monde, vous avez montré votre intérêt pour ces questions en déclarant¹⁵: « J'entends les aspirations démocratiques des citoyens d'Afrique. Si je suis élu, je défendrai le respect des principes

⁸ <https://electionsafrique.wordpress.com/2016/10/07/gabon-lettre-a-ue-onu-et-elysee-demande-daction-des-nations-unies-et-de-lue-pour-la-democratie-au-gabon/>

⁹ <http://regismarzin.blogspot.fr/2017/03/25-mars-2017-paris-gabon-200eme-jour-de.html>

¹⁰ Régis Marzin, 2.1.15, <https://regardexcentrique.wordpress.com/2015/01/02/gabon-du-coup-detat-electoral-de-2009-au-depart-anticipe-dali-bongo/>

¹¹ Déclaration Ue du 28.3.17 https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/23636/node/23636_en

¹² RMarzin, <https://regardexcentrique.wordpress.com/2016/09/24/le-gabon-entre-dans-une-terreur-durable-que-fait-la-communaute-internationale/>

¹³ 29.9.16, <https://www.icc-cpi.int/gabon/?ln=fr>

¹⁴ <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&reference=P8-TA-2017-0017&language=FR&ring=P8-RC-2017-0120>

¹⁵ http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/04/12/emmanuel-macron-son-programme-afrique-je-veux-mobiliser-plus-de-financements-pour-les-pme-locales_5110340_3212.html

démocratiques fondamentaux partout en Afrique et je soutiendrai l'action de l'Union africaine, qui a démontré sa capacité d'action sur ce terrain. »

Le 20 mars 2015, le Directeur général du Département Afrique du SEAE, Nicholas Westcott répondait au Collectif de Solidarité avec les Luttes Sociales et Politiques en Afrique, Paris à propos des actions inopérantes de l'Ue lors de la présidentielle togolaise¹⁶ : « Au cours des dernières années, l'Ue et l'Afrique ont renforcé leur coopération dans le domaine de la gouvernance démocratique... En particulier, la coopération en matière électorale est au cœur du partenariat Europe-Afrique. Au cours de ces dernières années, l'UE a renforcé sa coopération avec l'Afrique dans les domaines de l'observation et l'assistance électorale. » Malheureusement, ces efforts européens n'ont pas empêché qu'en 2016 l'Ua ait été impliquée dans deux inversions de résultats, au Tchad et au Gabon, au travers du rôle de son président Idriss Déby, et, dans deux inversions de résultats, au travers de fausses Missions d'observation, au Tchad et à Djibouti¹⁷.

Onu, Ue et Ua tentent de respecter les principes de subsidiarité et de complémentarité : en Afrique, l'Onu et l'Ue donnent la priorité à l'Ua. Ces principes sont appliqués maintenant plus ou moins correctement dans le cas des crises sécuritaires et militaires. Ils ne fonctionnent pas sur les conflits électoraux, sans doute parce que l'Ua n'est pas composée d'une majorité d'Etats dont les chefs seraient élus selon les règles de la démocratie¹⁸. Ces principes nécessiteraient que l'Ua soit moteur sur l'Etat de droit, la légalité, et la démocratie. Elle est, au contraire, reconnue actuellement pour sa passivité ou les services rendus dans des processus électoraux détournés. Pendant les conflits électoraux, les populations africaines n'attendent rien de l'Ua.

A ce stade, l'utilisation des règles de subsidiarité et de complémentarité au profit de l'Ua conduit à une solidarité des chefs d'Etat non-«élus démocratiquement». Si, comme au Gabon, cela empêche la démocratisation d'un pays, ces principes utilisés à contre-emploi empêchent également le processus de démocratisation continental de redémarrer. Ce «malentendu» pourrait conduire à une augmentation rapide des tensions entre les populations et chefs d'Etat non-«élus», en particulier en Afrique centrale.

Tant que les démocraties réelles ne seront pas majoritaires à l'Ua, l'Ue, si elle veut rester fidèle à ses principes, ne pourra éviter un long et délicat dialogue avec Ua sur la qualité des processus électoraux. Ce dialogue a peut-être commencé le 15 mai 2017 lors du Conseil des Affaires étrangères où a été invité le tchadien Moussa Faki Mahamat, le Président de la Commission de l'Ua. Pour l'instant, pour l'Ue, sur ce sujet¹⁹, « Les progrès dans la gouvernance sont inégaux. La démocratie gagne du terrain, mais elle doit être nourrie car l'intégrité du processus électoral est souvent contestée et les changements constitutionnels ou les tentatives de permettre aux titulaires de se maintenir au pouvoir se produisent. »

Le 24 février 2016, à Bujumbura, l'ancien Secrétaire général des Nations-Unies, Ban Ki-moon a déclaré²⁰ : «Nous devons cesser d'accorder la priorité à la gestion des crises et nous tourner vers une culture d'action précoce et de diplomatie préventive ». En ce sens, l'année 2016 a été jalonnée d'échecs pour la communauté internationale, l'Ue et l'Onu en particulier. Eviter de se contenter de gérer les crises électorales a posteriori, éviter de prévenir les conflits électoraux sous l'influence de présidents qui se moquent de la démocratie, ne peut se faire qu'en soutenant encore plus clairement et plus fermement la démocratie. Cela implique de mettre politiquement l'accent sur la qualité technique des processus électoraux.

Si l'Ue souhaite continuer d'accompagner l'Afrique vers la démocratie, elle se confronte à un processus de démocratisation continental globalement arrêté depuis 2005, et devra réformer la politique européenne autour de nouvelles initiatives. Si la politique française restait dans la continuité du précédent quinquennat, très peu sensible à la qualité des processus électoraux en Afrique, alors la relation Europe-Afrique serait impactée à long terme et ne se renouvellerait pas comme elle aurait pu le faire.

A chaque nouveau président français, se repose la question d'une rupture ou d'une continuité dans la politique française. La relation avec les ex-colonies françaises reste prépondérante. La persistance des régimes basés sur

¹⁶ <https://electionsafrique.wordpress.com/2015/07/16/ue-togo-et-politique-europeenne-lettre-ouverte-a-lattention-de-m-nicholas-westcott/>

¹⁷ Régis Marzin, 5.7.16, https://regardexcentrique.wordpress.com/2016/07/05/les-elections-sans-democratie-de-mars-et-avril-2016-en-afrique/#_Toc455424827

¹⁸ Régis Marzin, 30.3.16, https://regardexcentrique.wordpress.com/2016/03/30/apres-26-ans-de-democratisation-dictature-et-democratie-bientot-a-lequilibre-en-afrique/#_Toc447135143

¹⁹ 15.5.17 'Strengthen governance systems' <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=JOIN:2017:17:FIN&from=EN>, + Remarques F.Mogherini lors point presse commun au Conseil des Affaires étrangères avec Moussa Faki Mahamat, Président Commission Ua https://ceas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/26099/remarques-de-federica-mogherini-lors-du-point-presse-commun-au-conseil-des-affaires-%C3%A9trang%C3%A8res_en

²⁰ <http://www.un.org/apps/news/fr/storyF.asp?NewsID=36687#.Vs9rQkC9E-g>

des chefs d'Etats et des anciens partis uniques datant d'avant 1990 continue de poser problème. Les « dictateurs » reconnus officiellement, par le soutien international ultérieur à une transition vers la démocratie, ne peuvent pas être seulement les « dictateurs » après leurs chutes. En 2017, dans les 20 ex-colonies françaises, il reste encore huit dictatures stables : Congo Brazzaville, Cameroun, Tchad, Djibouti, Gabon, Togo, Algérie, Mauritanie. En Côte d'Ivoire, une démocratisation réelle est encore attendue, qui soit basée sur une expression politique sans entraves et un règlement politique inclusif suite à la guerre²¹.

Cette liste est connue parce que la réalité des élections fraudées, des processus électoraux détournés et, dans quelques cas, aux résultats inversés est incontestable²². Ces élections sans démocratie s'accumulent pour chaque chef d'Etat ainsi plusieurs fois non-élus : 2 pour Ould Abdel Aziz en Mauritanie, Ali Bongo au Gabon, Alassane Ouattara en Côte-d'Ivoire, 3 pour Denis Sassou Nguesso au Congo Brazzaville, Faure Gnassingbé au Togo, 4 pour Paul Biya au Cameroun, Ismail Omar Guelleh à Djibouti, Abdelaziz Bouteflika en Algérie, 5 pour Idriss Déby au Tchad. Dans 3 pays, le cumul est familial, 5 élections sans démocratie au Gabon, 3 pour Omar Bongo et 2 pour Ali Bongo, 5 élections à Djibouti, 1 pour Hassan Gouled Aptidon et 4 pour son neveu Ismail Omar Guelleh, 6 élections au Togo, 3 pour Gnassingbé Eyadéma et 3 pour son fils Faure Gnassingbé. L'historique électoral de chacun de ces pays depuis 1990 renvoie à l'historique de l'influence française.

Entre 2012 et 2017, la démocratisation a avancé en Tunisie, à Madagascar, au Burkina Faso, en Centrafrique, mais l'exécutif français n'a pas réussi à s'associer correctement à ces progrès en raison de ses liens avec des dictatures. Les ambiguïtés autour du coup d'Etat constitutionnel en République du Congo ont rapidement fait oublier la révolution au Burkina Faso. Surtout, pendant 5 ans, Gouvernement et Elysée ont été inaudibles sur la qualité des processus électoraux, le seul levier disponible dans la non-violence pour aller vers des alternances et la fin des régimes qui désespèrent les populations depuis 1990. En outre, entre 2012 et mai 2017, l'absence de soutien suffisant à la démocratie en Afrique de la part de l'Elysée et du gouvernement a fragilisé la relation entre ceux-ci et certains partis politiques français, plus exigeants sur ces points.

Pendant votre mandat, une centaine de législatives et de présidentielles auront lieu en Afrique²³, dont une quarantaine dans des pays qui n'ont pas encore franchi le cap d'un passage avéré et indiscutable à la démocratie. Une majorité de ces processus électoraux seront détournés en amont sans que les missions d'observation ne fassent d'effet. Pour commencer, les réactions françaises et internationales seront particulièrement attendues dans la crise régionale électorale d'Afrique centrale, autour des législatives suivant des inversions de résultat de présidentielle, en République du Congo, au Gabon, et au Tchad, alors que se dérouleront aussi en 2018 des élections au Cameroun et en Guinée Equatoriale. Dès début 2018, se dérouleront les législatives à Djibouti, puis mi-2018 des législatives au Togo. L'année 2018 sera particulièrement difficile avec entre 11 et 14 élections en pays non-démocratiques en Afrique, Djibouti, Guinée Equatoriale, Egypte, Togo, Zimbabwe, Cameroun, Swaziland, Mauritanie, et éventuellement Gabon, si le scrutin n'a pas déjà eu lieu en 2017, et Sud Soudan, si les scrutins ne sont pas reportés. Cinq ou six de ces élections se dérouleront dans d'anciennes colonies françaises. En outre, en Afrique de l'Ouest, le Togo, qui a connu déjà 4 inversions de résultat de présidentielle depuis 1990, Faure Gnassingbé refuse de réaliser les réformes prévues par l'Accord politique globale (APG) de 2006 dont la limitation à deux mandats présidentiels de cinq ans.

Pour toutes ses raisons, le Collectif de Solidarité avec les Luttes Sociales et Politiques en Afrique recommande à la Présidence française et au nouveau gouvernement français, de :

Au sujet des élections qui suivront dans des pays non-démocratiques et sans alternance,

- Engager la politique française dans un soutien sans ambiguïté à la démocratisation des Etats africains, en encadrant l'influence militaire en période de lutte contre le terrorisme, dans une approche globale intégrant le soutien de la « démocratie et de l'état de droit », au même titre que le « développement », et « la paix et la sécurité »,
- Soutenir au sein de l'Ue une politique européenne s'engageant dans un soutien accru à la démocratie en Afrique, dans cette même approche globale équilibrant les trois grands pôles, politique de défense et sécurité, politique de développement économique et politique de soutien à la démocratie et à l'Etat de droit,

²¹ Boubacar Sanso Barry, 24.5.17, <http://www.ledjely.com/2017/05/24/cote-divoire-la-paix-en-trompe-loeil/>

²² Cf Annexe B : Elections depuis 1990 sous chefs d'Etat en dictature stable présent en 2016

²³ Estimation 101(105+7-11) élections sur 5 ans, de mai 2017 à mai 2022, dont 41 en régime non-démocratiques, 30.5.17, cf annexe A

- Engager la diplomatie française dans le soutien de la démocratie en Afrique centrale, pour faciliter une sortie de la crise régionale électorale de l'Afrique centrale, suite à la succession en 2016, lors de présidentielles, de trois inversions de résultat à la compilation des procès-verbaux et à la publication des résultats, au Congo Brazzaville, au Tchad et au Gabon,
- Prendre, rapidement, avec l'Ue, des initiatives pour que les processus électoraux des législatives au Congo Brazzaville, au Gabon, à Djibouti, au Togo, au Cameroun, en Guinée Equatoriale, en Mauritanie et au Tchad, soient organisés dans le respect des règles de la démocratie, en insistant en particulier sur le découpage des circonscriptions au niveau desquels existent des déséquilibres géographiques anormaux, sources probables d'inversions de majorité²⁴,
- Promouvoir la nécessité de conditions préalables indispensables à un processus électoral :
 - o absence de répression de l'opposition,
 - o état de droit préalable minimum : liberté de la presse, liberté de manifester, liberté de s'organiser pour la société civile et les partis politiques,
 - o dialogue inclusif avec l'opposition,
 - o consensus sur la composition d'une Commission électorale indépendante neutre,
 - o consensus sur la méthode de fabrication du fichier électoral,
 - o possibilité de contestation légale auprès d'une Cour indépendante incontestée,
- Exiger un strict respect des droits humains,
- Soutenir les oppositions politiques face à des propositions de dialogue avec le pouvoir dans des conditions unilatéralement fixées par ce pouvoir alors que celui-ci refuse les règles de la démocratie,
- Prendre globalement position sur l'absence d'alternance et de qualité des processus électoraux dans les pays sans limitation du nombre de mandats présidentiels, en particulier dans les pays où se préparent des scrutins probablement non-démocratiques,
- Promouvoir au sein de l'Ue et de l'Onu la nomination d'envoyés spéciaux ou diplomates ayant mandat de travailler à la démocratisation de l'Afrique pour des négociations internationales inclusives et transparentes, tant que l'absence de démocratie générera des conflits qui impliqueront la communauté internationale,
- Proposer en amont pour prévenir les crises électorales un accompagnement international du processus électoral mixte politique et technique, en plus des Missions d'observations électorales,
- Eviter de cautionner toute dérive vers de la fausse légalité basée sur de la fausse légalité préalable, entre autres, en donnant de la valeur à des institutions comme les Cours constitutionnelles de pays sans alternances et sans démocratie réelle,
- Soutenir auprès de l'Ue, face au non-respect des conditions préalables indispensables à un processus électoral et en cas de processus électoral en dehors des règles démocratiques, la possibilité de sanctions selon l'article 96 de l'Accord de Cotonou, dans le sens d'une conditionnalité partielle de l'aide associée à la qualité des processus électoraux, n'affectant pas directement les populations,
- Tenir compte des inversions de résultats des scrutins, présidentiels ou législatifs, de l'historique des élections depuis 1990, dans le traitement diplomatique et politique des processus électoraux.

Concernant l'Union africaine (Ua) et sa relation avec l'Union européenne et les Nations-Unies,

- Considérer les capacités de l'Ua à intervenir, au travers de ses Missions d'observations et envoyés spéciaux lors de crises, en fonction de l'état d'avancement du processus de démocratisation du continent africain, et de l'équilibre du moment entre régimes démocratiques et régimes non-démocratiques,
- Avec l'Ue et l'Onu, éviter que les principes de subsidiarité et de complémentarité appliqués entre l'Ua, l'Ue et l'Onu ne soient détournés pour soutenir des régimes non-démocratiques au cours de processus électoraux détournés, en amont, le jour du vote, ou d'élection au résultat inversé à la compilation des procès-verbaux et à la publication des résultats,
- Soutenir un dialogue entre l'Ue et l'Ua sur la qualité technique des processus électoraux, en considérant par une méthode inclusive les demandes des partis d'opposition pour accélérer la démocratisation du continent,

²⁴ Source suffisante et très probable d'inversion de la majorité pour le Congo Brazzaville, le Gabon, le Togo, le Cameroun et le Tchad.

- Mettre au calendrier des négociations internationales sur le respect de la qualité des processus électoraux en Afrique, en particulier sur l'indépendance et le caractère inclusif et technique des Commissions électorales, la qualité des fichiers électoraux, la qualité de la compilation des résultats issus des procès-verbaux, la possibilité de contestation légale auprès de Cours indépendantes incontestables, et la mise en œuvre d'accompagnements internationaux mixte politique et technique,
- Dans le cadre de négociations internationales, reconsidérer la Responsabilité de protéger les populations dans le cas des conflits électoraux pour éviter que la crainte d'un alourdissement du bilan des victimes ne conduise à accepter le maintien d'un régime non-démocratiques au travers d'une élection fraudée ou au résultat inversé.

**Collectif de Solidarité avec les Luttes Sociales et Politiques en Afrique,
Paris, 2 juin 2017**

9 signataires : Union pour le Salut National (USN, Djibouti), Alliance Nationale pour le Changement Ile-de-France (ANC-IDF, Togo), Mouvement pour la Restauration Démocratique en Guinée Equatoriale (MRD), l'Amicale Panafricaine, Collectif des Organisations Démocratiques et Patriotiques de la Diaspora Camerounaise (CODE, Bruxelles et Paris), Forces vives tchadiennes en exil, Rassemblement National Républicain (Tchad), Parti de gauche, Europe Ecologie les Verts (EELV).

* * *

Lettre ouverte à M. Emmanuel Macron, copies courriel à :

- M. Édouard Philippe, Premier ministre du gouvernement français,
- M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères du gouvernement français,
- M. Rémi Maréchaux, directeur Afrique et de l'Océan Indien au MEAE français,
- Mme Sylvie Goulard, Ministre des armées du gouvernement français,
- MM. Franck Paris et Aurélien Le Chevallier, conseillers Afrique de la présidence française,
- Mme Federica Mogherini, Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, vice-présidente
- M. Koen Vervaeke, directeur général pour l'Afrique du SEAE de l'Union européenne,
- M. Neven Nimica, commissaire au Développement de l'UE,
- M. David McAllister, président de la commission des Affaires étrangères du Parlement Européen,
- M. Sigmar Gabriel, Ministre fédéral des Affaires étrangères allemand, vice-chancelier
- M. Günter Nooke, délégué pour l'Afrique auprès de la chancelière allemande,
- M Angelino Alfano, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale italien,
- M. António Manuel de Oliveira Guterres, Secrétaire général des Nations-Unies,
- M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques des Nations-Unies,
- Mme Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie.

* * *

Concernant les pays non démocratiques qui, en Afrique, connaîtront des élections, **le Collectif de Solidarité avec les Luttes Sociales et Politiques en Afrique demande que soient satisfaites les conditions préalables indispensables à un processus électoral :**

- absence de répression de l'opposition,
- état de droit préalable minimum : liberté de la presse, liberté de manifester, liberté de s'organiser pour la société civile et les partis politiques,
- dialogue inclusif avec l'opposition,
- consensus sur la composition d'une Commission électorale indépendante neutre,
- consensus sur la méthode de fabrication du fichier électoral,
- possibilité de contestation légale auprès d'une Cours indépendante incontestable.

Plus de revendications dans la lettre à l'Ue du 8 mars 2016 :

<https://electionsAfrique.wordpress.com/2016/03/08/congo-b-djibouti-tchad-lettre-a-ue-politique-europeenne-et-processus-electoraux-sans-democratie-en-afrique-en-2016/>

Le **Collectif de Solidarité avec les Luttres Sociales et Politiques en Afrique** s'est particulièrement investi sur certains évènements et crises, en mettant l'accent sur les processus électoraux :

Octobre 2016, Gabon : [Lettre à UE, ONU et Elysée : demande pour la démocratie après coup d'Etat électoral](#)
Juillet 2016, Gabon : [Présidentielle 27 août : la répression augmente avant un probable coup d'Etat électoral](#)
Mai 2016, Congo-Brazzaville, Djibouti, Tchad : [Le cercle vicieux des processus électoraux sans démocratie](#)
Avril 2016, Guinée équatoriale : [Lettre ouverte à l'Ue et aux gouvernements français, espagnol et américain](#)
Avril 2016, Djibouti, France, Ue : [Analyse du processus électoral avant la présidentielle des 8 et 22 avril](#)
Avril 2016, Tchad, France : [Analyse du processus électoral avant la présidentielle des 10 avril et 9 mai](#)
Mars 2016, Congo B : [Analyse du processus électoral avant la présidentielle du 20 mars 2016](#)
Mars 2016, Congo B, Djibouti, Tchad : [Lettre ouverte à UE sur 3 présidentielles sans démocratie](#)
Janvier 2016 : Djibouti : [Lettre ouverte à ONU, UA, UE, Elysée : massacre et arrêt du processus électoral](#)
Décembre 2015 : Congo B : [Bilan du coup d'Etat constitutionnel – Lettre ouverte à ONU, UE, Elysée](#)
Octobre 2015 : Congo B : [Coup d'Etat constitutionnel – Lettre ouverte à l'Union européenne](#)
Juillet 2015, Togo et politique européenne : [Lettre à UE sur Togo et démocratisation de l'Afrique \(réponse\)](#)
Mai 2015, Togo : [Lettre à ONU, UE et OIF : présidentielle et soutien à la démocratisation de l'Afrique](#)
Avril 2015, Togo : [Election présidentielle, la démocratie et l'alternance sont-elles possibles ?](#)
Février 2015, UE : [9 propositions à l'Union européenne pour soutenir la démocratisation en Afrique](#)
Février 2015, UE : [UE et élections en Afrique en 2015 et 2016 et soutien à la démocratisation](#)
Novembre 2014, Tchad : [Répression contre des manifestants et coupure des communications internationales](#)
Oct 2014, Burkina Faso : [Afrique : limitation du nombre de mandats présidentiels, aucune exception n'est plus acceptable](#)
Octobre 2014, Tchad : [Soutien à la société civile tchadienne suite à la journée 'ville morte'](#)
Mars 2014, Centrafrique et Tchad : [Influence et implication d'Idriss Déby en RCA de mi-2012 à janvier 2014](#)
Janvier 2014, Djibouti : [Répression, contentieux électoral et politique européenne](#)
Décembre 2013, Tchad : [Dossier d'information sur la réhabilitation impossible d'Idriss Déby](#)
Novembre 2013, Togo : [Visite de Faure Gnassingbé à l'Elysée](#)
Octobre 2013, Tchad : [Tchad et politique française](#)
Septembre 2013, Cameroun : [Elections législatives](#)
Juillet 2013, [Sortir de l'influence militaire et engager la politique française dans le soutien de la démocratie](#)
Mai 2013, Guinée Equatoriale : [Elections législatives et pétrole](#)
Avril 2013, Togo : [Lettre à Laurent Fabius sur l'affaire des incendies](#)
Février 2013, Djibouti, Togo, Cameroun, Guinée C. : [Elections législatives : lettre à Assemblée Nationale](#)
Février 2013, Djibouti : [Elections législatives](#)
Janvier 2013, Togo : [Lettre ouverte à l'Union européenne sur élections législatives](#)
Juillet 2012, Congo Brazzaville : [Elections législatives](#)
Décembre 2011, Gabon : [Dossier d'information sur les élections législatives](#)
Octobre 2011, Cameroun : [Election présidentielle : dossier d'information et meeting](#)
2010 : cinquante ans des indépendances : [Manifestation le 14 juillet 2010](#)
Mars 2010, Togo : [Election présidentielle](#)

Annexe A : Calendrier des élections en Afrique du 1^{er} janvier 2017 au 31.12.2022

Version 30.5.17

Synthèse : prévision des processus électoraux selon la présence ou l'absence de démocratie

	Processus électoraux démocratiques (**)			Processus électoraux en régime non-démocratique			Total		
	Présidentielles	Législatives	Total	Présidentielles	Législatives	Total	Prés.	Lég.	Tot.
2017	3+1*	5	8+1*	2+1*	5	7+1*	5+2*	10	15+2*
2018	3	6	9	4	9	13	7	15	22
2019	8+3*	10	18+3*	2	1	3	10+3*	11	21+3*
2020	4	4	8	6	6	12	10	10	20
2021	5+1*	6	11+1*	4	2	6	9+1*	8	17+1*
2022	2	4	6	1+1*	3	4+1*	3+1*	7	10+1*
Total	25+5*	35	60+5*	19+2*	26	45+2*	44+7*	61	105+7*

* : Election du chef de l'Etat (président ou 1^{er} ministre) par le parlement

** : Y compris dans pays en régime instable, en suite de guerre, en transition réelle vers la démocratie.

Calendrier

En gras : élections organisées en régime non-démocratiques, s'il n'y a pas changement d'ici le début du processus électoral.

2017

30 novembre 2016 + 8 février 2017 : législatives Somalie et élection président par parlement

6 avril 2017 : législatives Gambie

4 mai 2017 : législatives Algérie

2 juillet 2017 : législatives Sénégal

16 juillet 2017 : législatives Congo Brazzaville

4 août 2017 : présidentielle Rwanda

8 août 2017 : présidentielle Kenya

8 août 2017 : législatives Kenya

23 août 2017 : législatives Angola et élection président par parlement

13 décembre 2017 : présidentielle Somaliland

10 octobre 2017 : législatives Liberia

10 octobre 2017 : présidentielle Liberia

Décembre 2017 : présidentielle Congo Kinshasa

Décembre 2017 : législatives Congo Kinshasa

2017 ? : législatives Gabon

2018

2018 : législatives Djibouti (tous les 5 ans : février ?)

7 mars 2018 : présidentielle Sierra Leone

7 mars 2018 : législatives Sierra Leone

2018 : législatives Guinée Bissau (tous les 4 ans : avril ?)

2018 : législatives Guinée Equatoriale (tous les 5 ans : mai ?)

2018 : présidentielle Egypte (tous les 4 ans : mai ?)

2018 : législatives Togo (tous les 5 ans : juillet ?)

2018 : législatives Zimbabwe (tous les 5 ans : juillet ?)

2018 : présidentielle Zimbabwe (tous les 5 ans : juillet ?)

2018 : présidentielle Mali (tous les 5 ans : juillet-août ?)

2018 : législatives Sao Tomé-et-Principe (tous les 4 ans : août ?)

2018 : législatives Guinée C (tous les 5 ans : septembre ?)
2018 : législatives Cameroun (tous les 5 ans : septembre ?)
2018 : législatives Rwanda (tous les 5 ans : septembre ?)
2018 : pseudo-législatives Swaziland (tous les 5 ans : septembre ?)
2018 : présidentielle Cameroun (tous les 7 ans : octobre ?)
2018 : législatives Mauritanie (tous les 5 ans : nov-déc ?)
2018 : législatives Madagascar (tous les 5 ans : oct-déc ?)
2018 : présidentielle Madagascar (tous les 5 ans : oct-déc ?)
2018 : législatives Mali (tous les 5 ans : novembre ?)
2018 ? : présidentielle Sud Soudan
2018 ? : législatives Sud Soudan

2019

2018-2019 ? : législatives Tchad

2019 : présidentielle Gambie (avant fin 2019 selon accord de l'opposition de 2016)
2019 : présidentielle Sénégal (tous les 7 ans : février-mars ?)
2019 : présidentielle Nigéria (tous les 4 ans : mars ?)
2019 : législatives Nigéria (tous les 4 ans : mars ?)
2019 : présidentielle Guinée Bissau (tous les 5 ans : avril ?)
2019 : présidentielle Algérie (tous les 5 ans : avril ?)
2019 : législatives Bénin (tous les 4 ans : avril ?)
28 avril 2019 : législatives Somaliland
2019 : législatives Afrique du Sud avec élection du président par le parlement (tous les 5 ans : mai ?)
2019 : présidentielle Malawi (tous les 5 ans : mai ?)
2019 : législatives Malawi (tous les 5 ans : mai ?)
2019 : présidentielle Mauritanie (tous les 5 ans : juin ?) (limite 2x5ans atteinte pour Aziz)
2019 : législatives Botswana et élection président par parlement (tous les 5 ans : octobre)
2019 : présidentielle Mozambique (tous les 5 ans : octobre ?)
2019 : législatives Mozambique (tous les 5 ans : octobre ?)
2019 : présidentielle Namibie (tous les 5 ans : novembre ?)
2019 : législatives Namibie (tous les 5 ans : novembre ?)
2019 : présidentielle Tunisie (tous les 5 ans : nov-déc ?, 2 tours)
2019 : législatives Tunisie (tous les 5 ans : nov-déc ?)
2019 : législatives Ile Maurice et élection 1^{er} ministre par le parlement (tous les 5 ans, décembre ?)

2020

2020 : législatives Comores (tous les 5 ans : janvier ?)
2020 : législatives Lésoto avec désignation 1^{er} ministre (tous les 5 ans : février ?)
2020 : présidentielle Togo (tous les 5 ans : avril ?)
2020 : présidentielle Soudan (tous les 5 ans : avril ?)
2020 : législatives Soudan (tous les 5 ans : avril ?)
2020 : législatives Ethiopie (Conseil des représentants des peuples) (tous les 5 ans : mai ?)
2020 : législatives Burundi (tous les 5 ans : juin ?)
2020 : présidentielle Burundi (tous les 5 ans : juillet ?) (limite 2x5 ans atteinte 2nde fois pour Nkurunziza)
2020 : présidentielle Côte Ivoire (tous les 5 ans : octobre ?) (limite 2x5 ans atteinte pour A.Ouattara)
2020 : présidentielle Guinée Conakry (tous les 5 ans : octobre ?) (limite 2x5 ans atteinte pour Alpha Condé)
2020 : présidentielle Tanzanie (tous les 5 ans : octobre ?)
2020 : législatives Tanzanie (tous les 5 ans : octobre ?)
2020 : législatives Egypte (tous les 5 ans : oct-nov-déc ?)
2020 : présidentielle Burkina Faso (tous les 5 ans : novembre ?)
2020 : législatives Burkina Faso (tous les 5 ans : novembre ?)
2020 : présidentielle Ghana (tous les 4 ans : décembre ?)
2020 : législatives Ghana (tous les 4 ans : décembre ?)
2020 : présidentielle Seychelles (tous les 5 ans : décembre ?)

2020 : présidentielle Centrafrique (tous les 5 ans : décembre ?)
 2020 : législatives Centrafrique (tous les 5 ans : décembre 2020 ? ou février 2021 ?)

2021

2021 : législatives Somalie et élection président par parlement (tous les 4 ans : février ? pour fin processus)
 2021 : législatives Niger (tous les 5 ans : février ?)
 2021 : présidentielle Niger (tous les 5 ans : février ?)
2021 : présidentielle Ouganda (tous les 5 ans : février ?)
2021 : législatives Ouganda (tous les 5 ans : février ?)
 2021 : législatives Cap-Vert (tous les 5 ans : mars ?)
2021 : présidentielle Congo Brazzaville (tous les 5 ans : mars, limite 3x5 atteinte en 2026)
 2021 : présidentielle Union des Comores et Gouverneurs des Iles (tous les 5 ans : février-avril ?)
2021 : présidentielle Djibouti (tous les 5 ans : avril ?)
2021 : présidentielle Tchad (tous les 5 ans : avril ?)
 2021 : présidentielle Sao Tomé-et-Principe (tous les 5 ans : juillet-août ?)
 2021 : législatives Zambie (tous les 5 ans : août ?)
 2021 : présidentielle Zambie (tous les 5 ans : août ?)
 2021 : législatives Seychelles (tous les 5 ans : septembre ?)
 2021 : législatives Maroc (Chambre des représentants) (tous les 5 ans, octobre ?)
 2021 : présidentielle Cap-Vert (tous les 5 ans : octobre ?)
2021 : législatives Côte Ivoire (tous les 5 ans : décembre ?)

2022

2022 : législatives Gambie (tous les 5 ans : avril ?)
 2022 : législatives Guinée Bissau (tous les 4 ans : avril ? ou selon date 2018)
2022 : législatives Algérie (tous les 5 ans : mai ?)
2022 : présidentielle Egypte (tous les 4 ans : mai ?) (limite 2x5 ans atteinte pour Abdel Fattah al-Sissi)
 2022 : législatives Sénégal (tous les 5 ans : juillet ?)
2022 : législatives Angola et élection président par parlement (tous les 5 ans : août ?)
 2022 : présidentielle Kenya (tous les 5 ans : août ?)
 2022 : législatives Kenya (tous les 5 ans : août ?)
 2022 : présidentielle Somaliland (tous les 5 ans : décembre ?)
2022 ? : législatives Gabon (tous les 5 ans : selon date 2017 ou 2018)

* * *

Annexe B : Elections depuis 1990 sous chefs d'Etat en dictature stable présent en 2016 dans les ex-colonies françaises

Pays (23-4-1=18)	Chef d'Etat (18)	Arrivée	Date Elections	Type de détournement du processus électoral
Congo Brazzaville	Denis Sassou Nguesso	08.02.79 ExMin Déf nommé et 25.10.97 guerre	10.03.02 12.07.09 20.03.16	Amont et terreur, boycott Amont et terreur, boycott Inversion résultat 1 ^{er} tour (En réalité, DSN est sans doute éliminé au 1 ^{er} tour)
Cameroun	Paul Biya	06.11.82 Ex 1 ^{er} Min Ahidjo	11.10.92 12.10.97 11.10.04 09.10.11	Coup d'état Electoral : inversion 1 ^{er} tour Amont, boycott Amont : organisation Mascarade: amont : désorganisation opposition
Tchad	Idriss Déby	01.12.90 guerre	03.07.96 20.05.01 03.05.06 08.05.11 10.04.16	Jour du vote : substitution PVs Jour du vote : votes multiples Amont, boycott Amont, boycott Inversion résultat 1 ^{er} tour

Djibouti	Ismail Omar Guelleh	09.04.99 Neveu + ex chef cabinet du président	09.04.99 08.04.05 08.04.11 08.04.16	Mascarade : amont : organisation Amont, boycott Amont, boycott Inversion 1 ^{er} tour + répression
Algérie	Abdelaziz Boutéflika	15.04.99 élection	15.04.99 08.04.04 09.04.09 17.04.14	Amont, boycott Amont, boycott Amont, boycott Amont : proche parti unique de fait
Togo	Faure Gnassingbé	05.02.05 Coup Etat	24.04.05 04.03.10 25.04.15	Inversion 1 ^{er} tour + massacre Inversion 1 ^{er} tour + répression Jour du vote : PVs et compilation
Mauritanie	Ould Abdel Aziz	03.08.05 coup état	01.08.09 21.06.14	Amont : fichier électoral Amont, boycott
Gabon	Ali Bongo	30.08.09 C. Etat El.	30.08.09 27.08.16	Inversion 1 ^{er} tour + massacre Inversion 1 ^{er} tour + massacre
Côte-d'Ivoire	Alassane Ouattara	06.05.12 Guerre + mascarade	28.11.10 25.10.15	Jour du vote : division pays fin guerre Amont, boycott (2 élections en suite de guerre)

Elections depuis 1990 sous chefs d'Etat en dictatures stables familiales : Gabon, Togo, Djibouti (3) :

Pays (3)	Chef d'Etat (6)	Arrivée-Départ	Date Elections	Type : mascarade et fraude principale ou coup état électoral
Togo	Faure Gnassingbé <i>fils</i>	05.02.05 Coup Etat	24.04.05 04.03.10 25.04.15	Inversion 1 ^{er} tour + massacre Inversion 1 ^{er} tour +répression Jour du vote : PVs et compilation
	Gnassingbé Eyadéma <i>père</i>	15.04.67 Coup Etat	25.08.93 21.06.98	Mascarade + boycott Inversion 1 ^{er} tour
		05.02.05 décès	01.06.03	Inversion 1 ^{er} tour
Gabon	Ali Bongo <i>fils</i>	30.08.09 inversion rés.	30.08.09 27.08.16	Inversion 1 ^{er} tour + massacre Inversion 1 ^{er} tour + massacre
	Omar Bongo <i>père</i>	02.12.67 Nommé par de Gaulle	05.12.93 06.12.98 27.11.05	Inversion 1 ^{er} tour Amont : fichier électoral Amont : budget + campagne
		08.06.09 décès		
Djibouti	Ismail Omar Guelleh <i>neveu</i>	09.04.99 Neveu + ex chef cabinet du président	09.04.99 08.04.05 08.04.11 08.04.16	Amont : organisation Amont, boycott Amont, boycott Inversion 1 ^{er} tour + répression
	Hassan Gouled Aptidon <i>oncle</i>	27.06.77 Indépendance 9.4.99 Election neveu	07.05.93	Amont : guerre + 4 partis autorisés

Nombre de processus électoraux détournés ou d'inversions de résultat des Chefs de l'Etat jamais « élu » :

N élections	Chef de l'Etat (pays)
2 fois non-élu	Ould Abdel Aziz (Mauritanie), Ali Bongo (Gabon), Alassane Ouattara (Côte-d'Ivoire)
3 fois non-élu	Denis Sassou Nguesso (Congo B), Faure Gnassingbé (Togo),
4 fois non-élu	Paul Biya (Cameroun), Ismail Omar Guelleh (Djibouti), Abdelaziz Bouteflika (Algérie)
5 fois non-élu	Idriss Déby (Tchad)

Nombre de processus électoraux détournés ou d'inversions de résultat : cumul familial

N élections	Pays : 2 chefs de l'Etat (nombre d'élections)
5 fois non-élus	Gabon: Omar Bongo (3) + Ali Bongo (2), Djibouti: Hassan Gouled Aptidon (1) + Ismail Omar Guelleh (4)
6 fois non-élus	Togo : Gnassingbé Eyadéma (3) + Faure Gnassingbé (3)